



Carole DELGA
Ancienne ministre
Présidente

Monsieur Guillaume PEPY
Président du Directoire de la SNCF
2, place aux Étoiles
CS 70001
93633 LA PLAINE ST DENIS CEDEX

Montpellier, le 28 mars 2019

Monsieur le Président,

Lors du « One Planet Summit », organisé le 12 décembre 2017 à l'initiative du Président de la République, il a été rappelé que le secteur du transport est la première source d'émissions de gaz à effet de serre. Le transport de marchandises émet annuellement 275 millions de tonnes de CO₂, soit près d'un tiers du total des émissions du secteur du transport. Et avec une croissance attendue de 30% d'ici 2030, l'empreinte sur le climat du transport de fret risque d'augmenter très sensiblement.

Le transport est l'un des rares secteurs dont les émissions de CO₂ continuent d'augmenter depuis 2015 (+ 16 % entre 1990 et 2015). Une telle croissance notamment du transport routier est insoutenable pour les infrastructures routières, déjà saturées mais aussi du point de vue de leur impact environnemental.

L'action sur le fret ferroviaire devient donc désormais un enjeu national et international, dont tous les acteurs du transport et de la logistique doivent se saisir. Le groupe SNCF, dans toutes ses composantes, porte la responsabilité d'une grande partie de l'efficacité de cette action.

Consciente des enjeux du transport et de l'intermodalité, la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée a organisé en 2016 une grande concertation publique sur la question de la mobilité en région, les États Généraux du Rail et de l'Intermodalité (EGRIM) afin de recueillir les besoins et attentes des citoyens et des acteurs locaux.

Dix chantiers ont ainsi été retenus afin de favoriser le développement et l'efficacité de l'offre régionale en matière de transport ferroviaire. Dans le cadre de cette feuille de route, le chantier 9 acte la relance du fret ferroviaire. A l'échelle régionale, notre ambition est d'impulser une nouvelle dynamique à la hauteur des enjeux économiques et écologiques identifiés, en soutenant la filière et ses acteurs.

La Région / Pyrénées- Méditerranée s'est pleinement investie du sujet et a développé son soutien aux principales plates-formes logistiques de son territoire, afin d'en favoriser la coordination d'une part et d'en améliorer l'équipement en outils logistiques intégrés. Les travaux de renouvellement des lignes ferroviaires financés par la Région concourent au développement de toutes les activités tant fret que voyageurs.

HÔTEL DE RÉGION

Toulouse
22, bd du Maréchal Juin - 31406 Toulouse cedex 9 France
33 (0)5 61 33 50 50

Montpellier
201, av. de la Pompignane - 34064 Montpellier cedex 2 France
33 (0)4 67 22 80 00



laregion.fr

Autres Étoiles
Sans les papiers qui recyclent.

De même, l'action régionale a récemment permis la réalisation d'une installation terminale embranchée sur le site de l'usine de production Perrier à Vergèze.

Enfin, la Région fait partie de la Société Anonyme d'Economie Mixte gestionnaire de la plate-forme de Perpignan Saint-Charles et elle est à l'initiative du lancement fin 2018 d'un cluster logistique régional visant notamment à faciliter, coordonner et développer son usage.

Le marché Saint-Charles International reçoit des fruits et légumes en provenance du sud de la France, voire de production locale mais aussi d'Espagne, du Maghreb et les redistribue sur le territoire français, voire en Europe du nord (Allemagne, Bénélux) ou du sud (Péninsule ibérique, Italie). Il représente un poids déterminant dans l'économie logistique départementale et régionale.

En offrant un service de transport aux primeurs du sud de la France et de méditerranée à destination du marché international de Rungis, la ligne de fret ferroviaire Perpignan-Rungis exploitée par la SNCF s'inscrit pleinement dans cette vision. Ces trains quotidiens permettent de maintenir la qualité et la sécurité des produits frais, en agissant sensiblement sur l'impact environnemental du transport des fruits et légumes.

La Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée est particulièrement attachée au développement de ce secteur d'activité et de cette ligne, en effet nécessaire pour répondre aux enjeux économiques et écologiques du transport de marchandises de longue distance. Grâce au transport combiné du nœud perpignanais, le marché de produits frais du Sud de la France et de l'Europe, est relié à la Région Ile-de-France.

Le groupe SNCF a décidé de mettre fin à l'exploitation de l'aller-retour Perpignan-Rungis en juin prochain. Du fait de l'absence d'une offre alternative performante, cette décision va se traduire par le report sur la route de la quasi-totalité des flux générés par ce train de 1 400 tonnes qui circule 6 jours par semaine du lundi au samedi avec des wagons adaptés au transport de produits réfrigérés. Ce sont donc plus de 20.000 camions par an qui pourraient s'ajouter à un trafic déjà préoccupant et émettre de l'ordre de 1000 tonnes eq CO₂.

Au-delà des enjeux environnementaux, comment peut-on envisager offrir un avenir au fret ferroviaire français en supprimant un train emblématique du transport de marchandises, reliant quotidiennement le marché international de référence en Europe et la plateforme régionale offrant le plus de visibilité aux marchandises du Sud de la France et de la péninsule ibérique ?

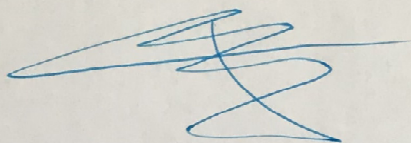
Il n'est pas concevable, tant pour l'économie locale que pour l'ensemble des partenaires ayant contribué à l'amélioration de la compétitivité de la chaîne logistique et de ses équipements, que ces trains quotidiens puissent s'arrêter.

Vos services évoquent une problématique d'équilibre financier de cette prestation mais également la question de la vétusté du matériel (wagons frigorifiques). Pour autant, il semblerait que le matériel existant demeure exploitable pour une durée de deux ans supplémentaires.

Aussi, afin d'assurer la pérennité de la solution ferroviaire, je vous demande de bien vouloir surseoir à cette décision et de maintenir cette offre de service durant les deux prochaines années.

Cette prolongation permettra à la Région et à l'ensemble des acteurs concernés d'examiner la faisabilité d'une offre alternative et le cas échéant de sa mise en œuvre.

Sachant pouvoir compter sur votre implication et votre soutien pour défendre l'impact environnemental positif du transport ferroviaire de marchandises, je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'expression de mes salutations distinguées.

A handwritten signature in blue ink, consisting of several fluid, overlapping loops and lines, positioned above the printed name.

Carole DELGA